

REGLEMENT DES CONCOURS REGIONAUX ACCORDES PAR LE CLUB FRANÇAIS DU GRIS DE L'ARTOIS

(voté lors de l'assemblée générale du 10 janvier 2016)

Seul peut être appelé concours ou compétition régional du lapin Gris de l'Artois, les rencontres accordées par le club officiel de la race soit le CFGDA (seul club reconnu par la FFC).

Ces compétitions sont accordées selon les modalités suivantes :

Un seul régional par région peut être accordé par année. (Exception un régional organisé avant le 30 octobre, le suivant peut alors être accordé en début d'année qui suit) et vice versa.

Pour les régions voisines un régional ne peut être attribué que si les expositions sont séparées soit de 30 jours ou de plus/ moins de 200 kms. Il sera accordé alors au premier comité qui en a fait la demande.

Dans sa région le délégué régional peut accorder le régional selon les règles citées ci-dessus.

Le délégué remonte l'information auprès du responsable des régionales (Dominique Vasseur), il est le responsable de la compétition et établit le classement d'élevage et veille à ce que le règlement soit appliqué, il préconise au comité organisateur les juges de sa région à officier pour la compétition.

Pour qu'un régional puisse avoir lieu il faut au moins 12 sujets inscrits et deux éleveurs, le juge décerne un titre de champion et un titre de championne, au-delà de 20 sujet un vice-champion et une vice-championne sera attribué.

Le classement d'élevage est établi sur les 4 meilleurs résultats, en cas d'égalité, le partage se fera sur les meilleurs résultats suivant de l'éleveur. C'est le délégué régional qui gère ce classement en cas d'absence d'un délégué régional, il revient au comité de s'en charger

Le comité organisateur s'engage à récompenser les titres de champion individuel cités ainsi que le champion d'élevage (et vice-champion si plus de 30 sujets inscrits pour ce dernier).

Les délégués régionaux et juges préconisés :

Nord/Pas de Calais : DR Christophe Jourdain, Juges : T Hebert, Richard Deravet, P Ginffray

Aisne, Ardennes : DR Didier Delvallée, Juge : L Attagniant, Eddy Mayeur, P Ginffray

Normandie et ouest : DR Dominique Vasseur , juges :T Hebert, P Ginffray, L Attagniant, JJ Menigoz.

Région Parisienne : DR (vacant) , juge : JJ Menigoz, T Hebert, L Attagniant, S Bouchez

Savoie, Haute Savoie, PACA : DR Gilles Molliex, juge

Alsace, Lorraine : DR (vacant), juge E Steichen, J Behem